

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2022

Hoche Avocats accompagne Derichebourg dans sa prise de participation minoritaire dans Elior Group

Hoche Avocats a conseillé le groupe Derichebourg dans le cadre d'une prise de participation minoritaire dans Elior Group, un des leaders mondiaux de la restauration et des services.

Aux termes d'un protocole d'accord, dont la réalisation définitive interviendra au plus tard le 30 juin prochain, le groupe Derichebourg va acquérir 14,7% du capital et des droits de vote d'Elior auprès de BIM contrôlée par le fondateur d'Elior, Monsieur Robert ZOLADE et de Monsieur Gilles Cojan. A l'issue de cette acquisition, le groupe Derichebourg qui détenait déjà 4,9% verra ainsi sa participation portée à un total de 19,6% du capital d'Elior.

Le groupe Derichebourg est un acteur majeur, sur le plan international des services à l'environnement et des services aux entreprises.

Cette opération s'inscrit dans une logique d'implication actionnariale de long terme et représente une réelle opportunité pour le groupe Derichebourg d'investir dans un des leaders mondiaux de la restauration collective et des services, jouissant d'un fort potentiel et d'une attractivité éprouvée.

* * *

Le groupe Derichebourg était conseillé dans cette opération par le cabinet **Hoche Avocats**, avec Jérôme Roustit (associé), Didier Fornoni (associé)

Elior Group était pour sa part conseillé par **Bredin Prat**

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>